



RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL DU VENDREDI 5 NOVEMBRE 2021 (Visioconférence) 9h30-11h30

Présents : Eddy KHALDI ; Marie-France CONTANT ; Martine DELDEM ; Chantal DETREZ ; Patrick DEVOS ; Philippe FOLTIER ; Philippe GALLIER ; Martine GAUDIN ; Catherine HAENSLER ; Camille HYBOIS ; Michel LAFONT ; Jacques MANCEAU ; Frédéric MASSON ; Robert PIQUET ; Bernard RACANIÈRE ; Françoise RISS ; Nicole TAVARÈS ; Brigitte VAUGNE ; Christian VIGNAUD ; Edith SEMERDJIAN.

Excusées : Catherine LE GUEN ; Dominique ROBLOT ; Mireille SABATTIER.

Erratum : Martine GAUDIN était excusée au dernier Relevé
Jacques MANCEAU précise qu'il est resté jusqu'à la fin du Conseil

1. Adoption du Relevé de décisions du Conseil fédéral du 7 octobre 2021

Martine GAUDIN, absente s'abstient

Vote à l'unanimité -1 contre Jacques MANCEAU

2. Vote de l'ordre du jour du Conseil fédéral du 5 novembre

Vote à l'unanimité

3. Inscription de questions diverses

À quand le retour à un fonctionnement normal en présentiel ?

Le président propose de se poser la question par rapport au coût, certains conseillers étant très éloignés.

4. Activités fédérales depuis le 7 octobre

- Le 7 octobre, rencontre avec le DGESCO adjoint chargé du 1^{er} degré et la responsable juridique. Ils sont très intéressés par notre enquête « Climat, violences et citoyenneté » ; nous leur présenterons la synthèse. Nous leur avons expliqué les raisons de notre congrès à Obernai. Nous avons reçu un accueil très satisfaisant, voire chaleureux et une approche favorable. Ils étaient très surpris qu'il y ait des DDEN dans le Haut-Rhin, par un arrêté du Préfet et une habilitation du DASEN. Ils nous ont fait la promesse d'une réponse dans un mois, soit début novembre ; elle est repoussée en janvier, pour une nouvelle rencontre avec la Fédération.
- La Commission de Révision des Statuts s'est réunie avec l'audition de l'avocat qui suit nos affaires juridiques. Un compte rendu sera fait après le congrès.
- UD 64 Pyrénées Atlantiques : suite aux décès du président Serge LEPREST et du président d'honneur Claude VIERIA et au non-renouvellement des secrétaire et trésorier, après 35 ans de militantisme en tant que DDEN, une AGE a eu lieu avec leur aide. Un nouveau Conseil d'administration et son Bureau ont été constitués avec l'aide d'organisations amies. Une rencontre avec le DASEN a permis d'enregistrer de nouvelles nominations.
- Une rencontre a eu lieu avec le Bureau de l'UD33 Gironde, lors du congrès de l'AHPAJ. Nous avons signé une convention de partenariat avec l'APAJH en janvier 2021.
- Un courrier a été adressé à François BAROIN suite à notre demande de partenariat avec l'AMF.

5. Enquête « Climat, violences et citoyenneté dans les écoles primaires »

À ce jour, plus de 3000 réponses. Les Bouches-du-Rhône sont en tête, suivie de l'Hérault.

Fabrice BODIN fera l'analyse quantitative et Georges FOTINOS, une analyse qualitative. Il interviendra de Rouen en visioconférence.

Au Congrès nous aurons l'adjointe au maire de Roubaix, chargée de l'Éducation et de la Citoyenneté ; la DGESCO est aussi très intéressée. La synthèse sera faite exclusivement au congrès, avec l'analyse des départements où il y a de nombreuses réponses. Les réponses par département ne seront pas affichées ; elles seront présentées aux DASEN pour les Unions ayant suffisamment de réponses.

6. Alsace Moselle

Une relance a été faite par courrier et mails au Recteur du Grand Est, sur la mission confiée par le ministre. En 2018, nous avons reçu un avis favorable et un accueil chaleureux de madame MAIRE DASEN, ce qui avait permis de constituer 3 Unions départementales, qui sont adhérentes à la Fédération. Un article sur la formation des DDEN avec le DASEN adjoint était paru dans le journal « Les Dernières Nouvelles d'Alsace ». Suite au repli du ministre, la réponse pour les 2 autres départements se fait attendre depuis décembre 2019. Il y a une distorsion d'égalité entre les 3 départements et non plus seulement une exception territoriale. Sans réponse de la DGESCO, le Congrès pourrait être mandaté pour voter un recours administratif avant les élections nationales. Nous constatons une opposition toujours très forte des religieux.

Pour la Table ronde avec les institutionnels, nous sommes en attente de la réponse. Est-il souhaitable d'inviter un représentant de l'Institut du Droit local, Président ou secrétaire général ? Des contacts ont eu lieu depuis 2017 où ils ne s'opposaient plus à la nomination des DDEN. Ils réclament maintenant un texte législatif. Nous les inviterons seulement si des responsables institutionnels sont présents. Nous prendrons une décision au Congrès pour une conférence de presse.

7. Congrès

Le président remercie Philippe FOLTIER et son équipe pour leur travail très professionnel.

Des essais pour les visioconférences ont eu lieu à plusieurs reprises avec les UD concernées, 27 se sont connectées. Il a été fait plusieurs tests du vote à bulletin secret, avec un bon retour. Sont constatées quelques longueurs de réception des mails dans certaines régions, mais une ultime répétition sera faite sur site. Le VVF est connecté par la fibre.

Les débats interviendront après inscription ; le temps de parole sera accordé en fonction du nombre d'intervenants. Seules les délégués mandatés, les membres du conseil fédéral et les membres d'honneur pourront intervenir.

Les élections des membres du Conseil fédéral et des vérificateurs aux comptes seront faites à bulletin secret. Tous les autres votes à main levée.

2 UD voteront par correspondance, elles ne peuvent assister au congrès. La Guyane participera pour la première fois. Une seule UD sera absente, le Gers, qui ne participe plus depuis 10 ans, mais ils sont à jour de leur cotisation.

Les Unions présenteront leurs activités vendredi soir et samedi matin.

L'ODJ se trouvera dans le sac remis à l'arrivée des congressistes. Les UD qui seront en visioconférence recevront les mêmes documents que ceux distribués au Congrès.

L'ODJ étant statutairement arrêté par le CF, il sera voté au Congrès sans débat.

Le Conseil fédéral doit valider la proposition de visioconférence

Vote à l'unanimité - 1 contre Jacques MANCEAU

8. À quand le retour en présentiel pour les Conseils fédéraux ?

Certains considèrent qu'ils se sont engagés à venir sur place, même s'ils sont éloignés, la qualité de travail n'étant pas la même en visioconférence. D'autres argumentent qu'ils passent beaucoup de temps en transports et jugent ce moyen préférable pour eux. Enfin, certains proposent de mixer présentiel et visioconférence pour les plus éloignés.

Le président remarque qu'effectivement les réunions en visioconférence manquent de convivialité, mais qu'il y a de nouveau une alerte sur 39 départements et que les cotisations ne remontent pas.

Ce qui coûte le plus cher : la publication du *Délégué*, les congrès et les réunions du CF. Cela devient une préoccupation avec les remontées des adhésions qui s'effondrent, autour de 8000. Il en manque à ce jour de 3000 à 3500, et on relève encore plus de déficit sur les abonnements.

En 2020, le bilan financier est positif grâce aux visioconférences.

Le prochain Conseil fédéral se tiendra en visioconférence le 16 novembre à 9h30

Eddy Khaldi

Edith Semerdjian